



Avance au Large – Un projet des aumôneries étudiantes catholique

SNEJSE (Service national pour l'évangélisation des jeunes)
58, avenue de Breteuil
75007 PARIS
Tél. : 01 72 36 69 23
Mail : nathalie.becquart@cef.fr

Paris, le

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Du 9 au 16 avril 2011 aura lieu à Lorient la 43^{ème} course de voile EDHEC 2011, rassemblant une flotte de 150 bateaux.

La représentation de l'Eglise Catholique, et sa participation au plus grand évènement sportif d'Europe étudiant est nécessaire. C'est pourquoi les Aumôneries étudiantes catholiques de France ont décidé de prendre part à la course.

Pour mener à bien leur projet d'évangélisation, les étudiants des aumôneries ont prévu de constituer trois équipages nécessitant entre autres la location de bateaux et du matériel de navigation, le paiement des moyens de transport et le financement de l'organisation d'un stand sur le village étudiant.

Une telle ambition ne peut se concrétiser sans un soutien financier chiffré à 20 000 euros.

C'est pourquoi nous sollicitons sponsors, mécènes et donateurs.

Les valeurs chrétiennes d'espérance, de persévérance et de solidarité sont portées par le sport, et la voile en particulier. Puisque ces valeurs sont assurément celles que vous partagez, nous nous permettons d'en appeler à votre générosité. Celle-ci permettra aux étudiants des aumôneries de réaliser leur rêve, et de vivre leur idéal.

Tout don à l'attention de ce projet donne lieu à un reçu fiscal permettant d'obtenir une déduction fiscale au titre de l'impôt sur le revenu de 66% du montant du don dans la limite de 20% du revenu imposable de l'année 2011 pour tout versement effectué avant le 31 décembre 2011.

Nous vous remercions pour votre générosité et nous vous assurons de notre prière.

L'équipe d'Avance au Large

Formulaire d'appel aux dons pour les projets du SNEJSE
(Service national pour l'évangélisation des jeunes scolaires et étudiants)
AVANCE AU LARGE 2011

Merci d'avoir choisi de soutenir nos actions, il vous suffit d'imprimer ou de recopier ce formulaire et de nous l'adresser par courrier accompagné de votre don à l'adresse du Siège Social :

Union des Associations Diocésaines de France
SNEJSE – avance au large
58 avenue de Breteuil
75 007 Paris

Les chèques doivent être libellés à l'ordre de « UADF-Avance au large » et mentionner le même nom et la même adresse que celles inscrites sur le formulaire ci-dessous.

NOM :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Tél :

Adresse Email :

Cochez cette case si vous souhaitez recevoir un reçu fiscal